



SERVICE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE)

UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Campus de Marne-la-Vallée

5 Boulevard Descartes • Champs-sur-Marne

F – 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 • France

Services inclus dans la CVEC



PÔLE MÉDICAL

T : 01 60 95 74 43 sse@univ-eiffel.fr

Bâtiment Copernic – RDC Bureau 0S490

CONSULTATIONS MEDICALES

- Mise en place des aménagements nécessaires compte-tenu des situations de handicap ou des problèmes de santé,
- Examen de santé (entretien infirmier sur l'hygiène de vie suivi d'une consultation médicale)
- Suivi des étudiants à risque spécifique en termes de santé mentale et autres,
- Mise à jour des vaccinations,
- Accompagnement de la vie affective et sexuelle dans sa globalité
Prescription de moyens de contraception, Dépistage et traitement des IST, Dépistage du VIH, suivi début de grossesse
- Prescription de substituts nicotiniques,
- Prévention et accompagnement des conduites addictives.

ACTIONS DE PRÉVENTION INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

SOINS ASSURÉS PAR UNE INFIRMIÈRE

- Accueil, conseils et éducation santé,
- Soins infirmiers, traitement sur ordonnance.
- Prévention et accompagnement des conduites addictives
- Entretiens personnalisés sur l'hygiène de vie

Il est recommandé aux étudiants atteints de maladie chronique de se faire connaître à l'infirmier dès le début de l'année universitaire pour permettre l'application de soins efficaces en cas d'urgence.

CONSULTATIONS D'AIDE PSYCHOLOGIQUE

- Entretiens individuels,
- Ateliers animés par des psychologues-cliniciennes (en petit groupe)
 - Atelier Gestion du stress
 - Atelier Mieux prendre en compte les émotions, ces informations de notre cerveau
 - Atelier Accueil des émotions lors du passage vie étudiante vie professionnelle

FORMATIONS PORTER ATTENTION A LA SANTE MENTALE (sur une journée en petit groupe)

AMBASSADEURS UNIVERSANTE

Formations et accompagnement en lien avec le CRIPS – dispositif de prévention par les pairs

PÔLE HANDICAP

accueilhandicap@univ-eiffel.fr

T : 01 60 95 74 84

La référente handicap étudiant est l'intermédiaire entre les étudiants en situation de handicap et la communauté universitaire (composantes, pôle médical, service social, scolarité générale, ...).

Elle accompagne individuellement les étudiants en situation de handicap inscrits au sein de l'établissement :

- Accueil / Renseignements
- Echange / Ecoute des besoins
- Prêt de matériel

Le pôle handicap veille à la mise en œuvre des aménagements préconisés par le médecin de prévention :

- Majoration du temps,
- Scribe (preneur de notes ou secrétaire d'examen),
- Prêt de matériel (ordinateur portable, logiciels, dictaphones), □ Adaptation des évaluations et des supports, □ (Liste non exhaustive).

Tout au long de l'année, le pôle handicap accueille, informe, sensibilise et mobilise la communauté universitaire autour des projets et événements du service, et des dispositifs nationaux en lien avec le handicap.

